

L'éducation physique et sportive

(sources : Gilles Guyon, Pina Bausch, Mourad Merzouki)

A) Les finalités classiques de l'enseignement

Habituellement centrée sur les activités purement mécaniques, l'éducation physique donne une occasion privilégiée d'aller le plus loin possible dans l'épanouissement individuel, en s'appuyant sur le principe que l'action favorise l'acquisition d'un certain nombre de facilités d'expression.

Elle est aussi vouée à développer des capacités d'intégration et de fonctionnement en situation collective.

Dans le collège expérimental, l'ouverture à des pratiques impliquant, pour un plus large rayonnement, la dimension corporelle, permet d'enrichir et de motiver cet objectif initial.

Il est nécessaire, pour envisager une approche plus riche de l'éducation physique, de considérer l'action sportive au-delà de sa dimension mécanique à mettre en œuvre. La période des changements de repères que représentent la préadolescence et l'adolescence ne fait que rendre plus vive la considération humaine de toute action corporelle dans l'apprentissage. Selon les uns et les autres, et à tous les âges de l'existence, le mouvement peut porter des significations des plus banales aux plus subtiles.

L'approche centrée sur l'efficacité physique donne, pour première lecture, le niveau de performance, avec l'acquisition de techniques spécifiques. C'est ce que l'on retrouve dans chaque discipline sportive, mais aussi dans toute pratique physique spectaculaire. Cette première approche donne les pistes d'apprentissage les plus simples, moyennant des connaissances techniques et un travail sur l'acquisition. La progression dépendra de l'investissement de celui qui apprend, avec ses capacités morphologiques et ses dispositions personnelles, mais où les inégalités sont bien entendu permanentes.

L'approche centrée sur la prévention physique et sociale, autrement dit la santé des personnes et leur cohabitation, donne à observer une organisation des activités qui peut s'écarter des principes de compétition. Les mêmes conditions d'investissement, dans l'action elle-même, sont pourtant en jeu dans cet apprentissage.

B) Les finalités complémentaires en pédagogie différenciée

D'une part, l'approche différenciée peut augmenter les possibilités d'investissement de tous, individuellement ; d'autre part, la prise en compte de la sensibilité dans la participation de chacun peut déterminer les marges de progression. Avec la jeunesse et la souplesse naturelle, tel ou tel peut exceller dans une quelconque pratique sportive, mais il n'est pas dit que sa réussite sportive lui suffira pour lui assurer l'aisance et l'estime de soi en dehors de ses exercices favoris. C'est là que l'éducation physique, dans son objectif de formation générale, doit précisément chercher à intervenir.

Dans cette optique, le choix des pratiques est, bien entendu, décisif. Le besoin de s'appuyer sur des disciplines dont la finalité n'est pas seulement sportive doit être admis. Les arts de la scène, dont la vocation ne porte pas de façon systématique sur la performance physique, ont un point commun évident : la représentation. La dimension corporelle y est essentielle. La sensibilité des personnes en fait aussi un des sujets principaux.

De la même manière que dans le domaine de la santé, où l'on admet des faits de « somatisation » en lien avec une situation affective, relationnelle et, plus largement, sociale, toute action physique peut mettre en jeu une situation affective en lien avec la sociabilité.

Les arts de la scène sont un lieu privilégié pour apprendre à concevoir et apprendre à assumer les tenants de cette réalité, non pas dans le but de révéler des stigmates et d'y insister en croyant pouvoir les réduire, mais plutôt pour les faire considérer, apprendre à jouer avec ou autour, à se reconnaître dans le champ des individualités et aussi du collectif. En même temps, il permet d'apprendre à verbaliser, à prendre conscience, à élaborer une définition plus humanisée de la personne, du corps qui en est le véhicule et le médiateur, du sens ou du ressort de l'action.

Cette prise en considération sensible de la personne est fondamentale pour envisager tout apprentissage dans la prise de parole et dans les échanges relationnels en général. La gravité parfois informulable des histoires individuelles, au lieu de se croire dissimulée à travers des attitudes de repli, se trouve en fait au centre de toute implication aux autres et aux exercices en agissant comme un parasite inhibant l'énergie. Le fait d'intégrer, par le jeu de scène, le sujet du sensible, agit précisément comme un système d'éclairage, avec une mise en mots de notions et de faits habituellement non identifiés et non appréhendés.

Le travail de désignation et de réappropriation du sensible est une base selon laquelle chacun peut développer une maturité individuelle et collective autrement plus conséquente que dans une logique d'apprentissage arbitraire de techniques et de règles.

Les pistes de correspondance avec les autres disciplines scolaires y sont bien entendu décuplées. A travers la danse d'expression, le théâtre et de nombreux métiers du cirque, en plus des disciplines sportives traditionnelles, l'éducation physique, au-delà des approches purement techniques, peut faire intervenir le langage, la composition d'images, de décors, de personnages et d'accessoires, et la connaissance dans son ensemble, dans la mesure où tout peut être représenté et mis en scène.

Par cette approche, le patrimoine de la culture physique et sportive est actualisé à travers une conception plus moderne et plus polyvalente de l'humain, de sa connaissance et de sa capacité à imaginer les supports d'expression.

S'il faut en produire un modèle exemplaire, il suffirait d'aller voir le film documentaire *Les Rêves dansants, sur les pas de Pina Bausch*.

C) Compétences et possibilités admises (source : BO d'août 2008)

Pour construire les compétences du programme, le Bulletin Officiel indique qu'il est possible de s'appuyer sur les « Activités Physiques, Sportives et Artistiques ».

Dans le collège expérimental, l'accent sera davantage mis sur la composante artistique de ces activités. Cela suppose d'élaborer un projet pédagogique basé sur une orientation dite « spécifique à l'établissement ».

Voici les extraits correspondants des textes officiels qui nous laissent une grande latitude : « Sur l'ensemble des activités programmées dans l'établissement, trois au maximum peuvent être choisies hors de la liste nationale... Une activité, et une seule, peut être spécifique à l'établissement. Dans ce cas, le choix de celle-ci, justifié dans le projet d'EPS, devra être validé par l'inspection pédagogique régionale ».

L'approche expérimentale s'engage, bien entendu, à mettre en application des disciplines impliquant les compétences ci-dessous, dans les points 1 et 2 :

1. Quatre compétences propres à l'Education physique et sportive

- réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée : réaliser et stabiliser une performance mesurée dans le temps ou l'espace, à une échéance donnée, en utilisant au mieux son potentiel, dans un milieu terrestre ou aquatique, standardisé ou normé, en sachant s'investir et persévérer quel que soit le type d'effort.

- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains : réaliser, maîtriser et adapter un déplacement, en faisant des choix d'itinéraires, dans un milieu plus ou moins connu, plus ou moins varié, situé en pleine nature ou en condition similaire, nécessitant de s'engager en sécurité dans le respect de l'environnement.

- réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique : concevoir, produire et maîtriser une prestation devant un public ou un jury, selon un code ou des règles de scène en osant se montrer et s'assumer.

- conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif : rechercher le gain d'une rencontre, en prenant des informations et des décisions pertinentes, pour réaliser des actions efficaces, dans le cadre d'une opposition avec un rapport de forces équilibré et adapté en respectant les adversaires, les partenaires, l'arbitre.

2. Quatre compétences méthodologiques et sociales

- agir dans le respect de soi, des autres, et de l'environnement par l'appropriation de règles.

- organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités par la gestion et l'organisation des pratiques et des apprentissages : installer, utiliser, ranger du matériel, recueillir des informations, travailler en équipe, et s'entraider.

- se mettre en projet par l'identification, individuelle ou collective des conditions de l'action, de sa réussite ou de son échec pour élaborer un projet d'action et le mettre en œuvre, raisonner avec logique et rigueur, apprécier l'efficacité de ses actions, développer sa persévérance.

- se connaître, se préparer, se préserver par la régulation et la gestion de ses ressources et de son engagement en sachant s'échauffer, récupérer d'un effort, identifier les facteurs de risque, prendre en compte ses potentialités, prendre des décisions adaptées, maîtriser ses émotions, apprécier les effets de l'activité physique sur le corps humain, s'approprier des principes de santé et d'hygiène de vie.

Au sujet de ces huit compétences, les textes officiels précisent : « les situations d'apprentissage permettant l'acquisition des compétences attendues restent, dans le cadre de sa liberté pédagogique, à l'initiative de l'enseignant ».

3. L'accent mis sur les pratiques artistiques et la pédagogie différenciée

La disparité des potentiels disponibles, selon les personnes, est une donnée à partir de laquelle il s'agit de prévoir l'intégration de chacun dans l'éducation physique. Les arts de la scène, notamment la danse et les arts du cirque dont la vocation ne porte pas de façon systématique sur la performance, développent, si on les compare à d'autres activités artistiques, le plus grand ensemble possible de compétences attendues réunies : action motrice, techniques gestuelles, gestion de l'espace, action collective, prestation en public.

Le point commun évident à ces arts est la qualité de la représentation qui peut constituer un support majeur de travail. Si la dimension corporelle est essentielle à l'éducation physique, l'expression de la sensibilité en devient le motif principal.

C'est pourquoi, au lieu de donner une place seulement optionnelle aux arts de la scène, comme c'est habituellement le cas, il serait ici du plus grand intérêt de leur attribuer une place primordiale, vouée à faire émerger les possibilités et les motivations de chacun en tant que personne respectée et entendue.

Cette partie de l'approche peut se constituer comme un outil préalable, capable de conditionner les investissements des élèves dans des projets personnalisés, et, plus largement, de leur permettre d'acquérir une aisance avant toute mise en action, y compris celle qui doit aussi se déployer dans les autres activités physiques.

Cependant, les arts de la scène ne peuvent pas intégrer les paramètres qui suivent : la performance motrice modélisée, propre à l'athlétisme, à la gymnastique et à la natation chronométrée ; l'espace et les éléments naturels en tant que supports aux Activités Physiques de Pleine Nature ; la confrontation collective ou individuelle que l'on trouve dans les sports collectifs et les sports de combats ; et aussi, en particulier, la technicité spécifique aux pratiques sportives connues.

D) Activités classiques et ouvertures envisageables

1. Le statut des activités traditionnelles

Il est évident que les fondamentaux tels que « le savoir nager », on pourrait aussi dire le savoir courir, savoir viser, etc., gardent leur place essentielle dans l'approche expérimentale.

Les huit groupes d'activités à programmer, suivant les textes officiels, sur des séquences comprises entre dix et vingt heures, permettront d'investir ces paramètres sur les différents cycles répartis au fil des années au collège.

Il s'agit d'intégrer, dans notre approche, l'ensemble des compétences propres à l'éducation physique traditionnelle et les compétences méthodologiques et sociales comme indiquées plus haut.

Les pratiques physiques classiques qui peuvent, le mieux possible, suivre ou accompagner la démarche fondamentale de l'expérimentation, seront choisies mais sans rompre avec les pratiques courantes, notamment dans la perspective de réussir les examens nationaux. Il faudra également tenir compte des moyens matériels accessibles et des projets personnels envisagés par les élèves.

2. Leur adaptation à l'école expérimentale

La pédagogie différenciée, qui structure notre approche expérimentale, vise toujours à situer le travail de chaque élève en fonction du niveau à partir duquel il peut progresser et de ses aspirations.

Il consistera à évaluer des étapes de progression où chaque élève pourra rapidement se situer. Ce type d'évaluation est d'ailleurs tout à fait officiel.

Il sera également possible de fixer, pour une personne ou un petit groupe, dans la préparation d'une activité traditionnelle collective, des objectifs simples et de leur élaborer les exercices éducatifs appropriés.

Ce sera également l'occasion de développer, à l'exemple d'Albert Camus, une éthique sportive transposable ensuite dans d'autres domaines comme ceux de l'histoire ou de l'éducation civique.

Simultanément, la mise en jeu des forces par l'organisme pourra devenir un objet d'étude en Sciences de la vie ou en Sciences physiques.

Enfin, même l'entraînement le plus mécanique ne négligera jamais l'esthétique du geste toujours garant d'une certaine efficacité.